



Mise à jour : 14/02/2023

Centre Léon Bérard (CLB)

Le CLB dispose de deux services sociaux : le premier intégré au DISSPO (Département des Soins de Support du Patient en Oncologie) et le second au sein du Département de coordination des soins externes et interfaces (prise en charge à domicile).

Les éléments abordés concernent : l'évaluation des possibilités d'aides à domicile, l'accès aux soins, la régularisation des droits, les démarches en lien avec la perte d'autonomie.

Les missions du service social sont les suivantes :

- aider les patients et les familles qui connaissent des difficultés sociales en lien avec la maladie,
- proposer un accompagnement personnalisé,
- informer et orienter vers les dispositifs existants.

Service social DISSPO
du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Téléphone : 04 78 78 26 27

Clinique Charcot

Une assistante sociale exerce à mi-temps à la Clinique Charcot et rencontre systématiquement toutes les patientes lors des séances de chimiothérapie.

Une consultation avec l'assistante sociale en dehors de leur traitement actif est également possible.

Coordonnées :

Mme Julie GEORGES

Lundi, Mercredi, Vendredi : 9h/12h30

Mardi, Jeudi : 14h/17h30

Téléphone : 04.72.32.69.02

Mail : ass.sociale@clinique-charcot.fr

Autres ressources

Des professionnels peuvent venir en aide au patient également au sein :

- ❖ des CCAS des communes de la CPTS :

- Commune de Vaugneray, 1 place de la Mairie, 69670 Vaugneray
Téléphone : 04.78.45.80.48
- Commune de Craponne, 31 rue du 8 mai 1945, 69290 Craponne
Téléphone : 04.37.41.28.54
- Commune de Brindas, 18 place de Verdun, 69129 Brindas
Téléphone : 04.78.16.02.00

- ❖ de la Maison du Département du Rhône
1 Le Boulevard des Lavandières 69670 Vaugneray
Téléphone : 04.78.45.78.20
- ❖ de la médecine du travail : la patiente doit connaître le nom de son médecin du travail (sinon se rapprocher de son employeur)
- ❖ de la caisse d'assurance maladie : contacter le centre de rattachement de la patiente